

Les ambitions bruxelloises sont fixées

- L'accord du prochain gouvernement régional est sur les rails.
- Il doit passer par le Parlement ce dimanche.
- L'emploi, la mobilité et la gouvernance figurent parmi les grandes priorités de la majorité PS, FDF, CDH, Open VLD, SP.A et CD&V.

Onkelinx : "Nous voulons faire de Bruxelles une des régions les plus prospères d'Europe"

Entretien **Mathieu Colley**

Laurette Onkelinx arbore son traditionnel sourire. En tant que formatrice du futur gouvernement bruxellois, elle vient de boucler six semaines de négociations dont le climat fut particulièrement constructif, explique-t-elle. Interrogée sur ses propres ambitions, notamment quant à la ministre-Présidence de la Région bruxelloise, la socialiste botte en touche. Le casting sera discuté fin de semaine, tranche-t-elle. Le programme d'abord.

Alors, Bruxelles peut-elle voir l'avenir positivement avec cet accord ?

C'est un accord très ambitieux qui dépasse la législature qui commence. Bruxelles est à un moment clé de son existence : elle a été refinancée et va recevoir de nouvelles compétences. Nous voulons faire de Bruxelles une des régions les plus prospères d'Europe. Au niveau économique et social, au niveau de la créativité. On peut le faire. Ce dont je suis très fière, c'est d'aboutir à une cohérence dans la vision de Bruxelles pour les dix ans qui viennent.

Quelles sont les mesures phares en emploi et économie ?

Au niveau de l'emploi, la situation à Bruxelles est particulière. Bruxelles est une région très active au niveau économique, elle crée de l'emploi tout le temps mais les Bruxellois n'en profitent pas assez. Nous avons un accord sur le contrat jeunesse. Pour chaque jeune au sortir de l'école, soit ils ont un emploi, soit un stage ou une formation. On complète le dispositif : s'ils n'ont pas d'emploi dans les 18 mois, ils auront un contrat d'un an. On met des moyens au niveau du secteur public mais aussi pour le soutien aux entreprises.

Quel est le budget pour cela ?

Pour le contrat jeunesse, les deux tiers seront pris en charges par l'Europe. Le contrat d'insertion sera financé par une redistribution des soutiens fédéraux. Certains d'entre eux sont inutiles pour Bruxelles. Mais il n'y a pas que cela. On a voulu un véritable partenariat avec les entreprises pour qu'elles se sentent bien, qu'elles s'installent. Je parle d'un pacte fiscal avec les communes pour éviter que des taxes pèsent sur elles mais aussi de soutiens aux investissements, d'une administration accueillante.

Il y a déjà des aides, quelle est la nouveauté ?

Certaines aides ne servent à rien, ce sont des effets d'aubaine, en plus c'est compliqué au niveau administratif. Par exemple, certaines réductions de charges soutiennent la création d'emploi alors qu'à Bruxelles on crée de l'emploi, c'est même la région où on en crée le plus. On a moins besoin de ce dispositif que les autres régions. Par contre, on a plus besoin des mécanismes d'activation, notamment pour les personnes qui vivent dans les quartiers où le taux de chômage est de loin supérieur à la moyenne. On réoriente donc les moyens pour avoir cette dynamique.

Le problème réside aussi dans la formation de ces jeunes...

En effet. C'est le rôle de l'école. Nous voulons travailler avec les communautés pour mettre en place des dispositifs orientés vers les entreprises. A côté de cela, on développe des pôles de compétences. Il y a des nouveaux métiers de la ville, l'horeca, le tourisme. Nous avons décidé de lancer des pôles où entreprises et pouvoirs publics géreront ensemble la formation dans ces secteurs. Autre thème : Bruxelles est la plus petite des Régions. Il faut donc exploiter

notre territoire puisqu'on connaît le boom démographique le plus fort. La zone du canal va être le symbole du redéploiement de la ville mais on va avoir dix nouveaux grands quartiers avec des entreprises, du logement, des crèches, des écoles. On veut une mixité qui permette le développement de ces quartiers. Il faut du logement social, du logement public, il faut que la classe moyenne puisse rester ou revenir.

Qu'est-il prévu pour attirer les classes moyennes ?

On va faire converger les politiques pour que celles-ci se sentent bien. Je parle de soutien à l'acquisition d'une habitation, d'une diminution de certaines taxes.

Vous optez pour un glissement de la fiscalité du travail vers l'immobilier ?

C'est pour 2017 mais la volonté, c'est de privilégier les Bruxellois. Beaucoup de personnes ont du patrimoine à Bruxelles mais ne participent pas à la solidarité. La volonté est de faire participer tout le monde.

Pour renforcer le budget régional ?

Cela a des incidences mais ce n'est pas le but premier.

Pour la mobilité c'est plutôt la continuité...

C'est le budget qui va augmenter le plus. Dans le cadre du développement de la zone canal, on va étudier ce métro aérien, on veut une liaison gare du Nord-Pannenhuis via Tour&Taxis. Lancer le métro Nord et Sud, augmenter les fréquences, la volonté de donner toute leur place aux piétons, de vraies pistes cyclables, 20000 places en parkings de dissuasion, nous lançons de grands objectifs.

ce n'est pas un objectif ?

Rien de spécial, on poursuit l'accord de

coopération qui prévoit des études et des tests. On verra bien.

L'aspect le plus radical du projet concerne la gouvernance visiblement...

C'est une révolution : mettre fin à la dispersion des institutions et les faire passer de quarante à six, pour l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau, les planifications et les études on aura un bureau pour penser Bruxelles et le développement des dix nouveaux quartiers.

Un audit sur les politiques régionales sera mené ?

On va mettre tout à plat et évaluer.

On ne l'a pas fait suffisamment ces dernières années, notamment en matière de subsides ? En tout cas on va le faire encore plus.

Le transfert des allocations familiales provoque pas mal de craintes.

Il n'y aura aucune rupture dans le versement, on veut sécuriser le modèle. On a prévu un parastatal social qui s'occupera de cela avec les patrons et les syndicats. On a simplement prévu de réfléchir – pour les nouvelles naissances – à un modèle avec

des correctifs sociaux pour plus d'égalité entre les enfants selon leur rang. Ce sont des idées mais notre priorité, c'est garantir le paiement à temps et en heure des allocations familiales.

Quelle est la situation budgétaire de la Région ?

Elle sera en équilibre en 2015. On a "screené" tous les investissements prévus par les anciens gouvernements pour mieux les répartir. Et puis il y aura des compressions : moins de subsides facultatifs et moins de moyens pour les consultations et la communication.

La Région capitale annonce un glissement fiscal

Les trompettes sont de sortie à Bruxelles. La Région capitale s'est donc dotée d'un accord politique pour les 5 prochaines années, voire les 10, selon l'engagement pris par Laurette Onkelinx. A quoi les Bruxellois doivent-ils s'attendre ? Résumons, avant la présentation complète de l'accord qui se déroulera dimanche devant le Parlement bruxellois.

1 Economie et emploi. Confirmation pour ce qui concerne les jeunes demandeurs d'emploi (6 000 au total) à qui il sera proposé un stage, un job ou une formation au sortir des études. Si le jeune demeure sans emploi après 18 mois, un contrat d'insertion prendra le relais. Il s'agit d'un contrat de travail d'un an passé auprès du secteur public ou du secteur privé dont les entreprises participantes seront soutenues financièrement. L'accord prévoit également des réductions de charges pour les jeunes créateurs d'activité, un "régime attractif et facile" pour la transmission des entreprises et des exonérations du précompte immobilier sur les investissements. Le prochain gouvernement mise par ailleurs sur le développement du tourisme pour créer de la richesse. Les formations dans ce secteur bénéficieront d'aides publiques.

2 Qualité de vie/Mobilité. Le prochain gouvernement mise sur le développement du transport public avec la poursuite de l'extension du métro vers Schaerbeek et vers Uccle et Forest. La mise en place d'un transport scolaire public et d'un réseau ferroviaire au départ des gares existantes à l'intérieur des frontières régionales est au menu. Le projet prévoit la création de 20 000 places de parking de dissuasion et une place accrue laissée aux

piétons et aux cyclistes. A noter que l'accord prévoit la poursuite de l'accord de coopération conclu avec les autres Régions afin d'étudier la mise en place d'une taxation au kilomètre pour désengorger Bruxelles.

3 Aménagement du territoire. Les 3 grands projets concerneront 10 nouveaux quartiers avec un objectif de création de 6 500 logements publics. Ces quartiers sont déjà identifiés pour la plupart. Il s'agit de Reyers, Schaerbeek Formation, Josaphat, notamment. Le prochain gouvernement remettra sur le métier l'élaboration d'un encadrement des loyers. Objectif : offrir une allocation afin que le locataire paye un montant inférieur à celui qui sera perçu par le propriétaire.

4 Vivre ensemble. Bruxelles tentera d'augmenter les chances des chômeurs issus des quartiers défavorisés de décrocher un emploi grâce à des baisses de charges ciblées. Laurette Onkelinx annonce par ailleurs des mesures supplémentaires de lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme. Un dernier élément visiblement lié à la tuerie du Musée juif.

5 Gouvernance. Rationalisation, c'est le maître-mot de ce projet politique. Outre la réduction des organismes publics de 40 à 6, l'accord prévoit un blocage du nombre de mandataires communaux et une réduction du nombre de mandataires dans les intercommunales. Mais aussi, la transparence des rémunérations et avanta-

ges dans les intercommunales, l'élaboration d'une réglementation pour lutter contre les conflits d'intérêts chez les mandataires publics, ceux-ci devant déclarer leurs activités professionnelles et leurs mandats privés. Le texte prévoit par ailleurs le plafonnement des rémunérations des dirigeants des institutions publiques régionales et communales.

6 Le prochain gouvernement se donne une année pour jeter les bases d'une vaste réforme de la fiscalité régionale. Objectif : une mise en œuvre en 2017. La Région annonce un "shift" fiscal. Les additionnels régionaux sur les revenus du travail seraient revus à la baisse tandis que les prélèvements sur l'immobilier (via le précompte) grimperaient de manière progressive. Cette compensation devrait permettre la suppression de la taxe forfaitaire régionale (79 euros par an et par ménage). L'objectif de cette mesure est double : réduire le coût du travail tout en augmentant la contribution des propriétaires de biens bruxellois n'habitant pas la capitale. La réforme visera aussi la réduction des droits d'enregistrement pour les logements des ménages afin d'encourager les classes moyennes à s'installer et à demeurer à Bruxelles. Une harmonisation de la fiscalité communale est également dans le pipeline.

Mathieu Colley